Renaissance de Bellelay : 1956

Autor(en): **Moine, Virgile / Gerster, Alban / Rais, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **60 (1956)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-685103

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VIRGILE MOINE
ALBAN GERSTER, ANDRE RAIS
ALI REBETEZ

RENAISSANCE DE BELLELAY

1956

Avant-propos

L'origine de Bellelay repose sur un acte individuel de foi et de courage : un cénobite, au XII[e] siècle, se détachant d'une communauté religieuse, s'installa dans un vallon sauvage et inclément du haut Jura, y cherchant la paix intérieure et conseillant les quelques colons épars de ces rudes terres. Et la promotion de la cellule en couvent fut un second acte de foi et de courage collectif : des dizaines de religieux, se constituant en communauté, créèrent dans des conditions difficiles que nous avons peine à imaginer aujourd'hui, une glorieuse abbaye, foyer de science et de charité, dont le rayonnement s'étendit, au-delà des limites du Jura, jusqu'à l'Alsace, la Franche-Comté et la Bourgogne.

Au cours de six siècles d'existence, la communauté connut aussi des soucis. A trois reprises, en trois siècles, l'église abbatiale, objet de fierté légitime, fut détruite par le feu. A trois reprises, acte de foi et de courage, témoignage d'un invincible optimisme, elle fut rebâtie, embellie et agrandie, bravant la fatalité. Sa dernière reconstruction, datant de 1714, s'harmonise au paysage, affirmant la primauté de l'esprit, obligeant le voyageur à admirer et à s'interroger pour savoir comment, en un lieu si écarté, des hommes ont eu l'audace de construire une œuvre aussi imposante. L'abbatiale, en effet, tient le second rang dans le tableau des églises du canton de Berne, rangées par ordre de dimension, immédiatement après la cathédrale de Berne.

La tourmente révolutionnaire et l'invasion de la partie suisse de l'Evêché de Bâle, en 1797, portèrent un coup fatal à la communauté religieuse de Bellelay, qui eût mérité un autre sort pour les services nombreux rendus à la science, à l'éducation, à l'agriculture, et tout

simplement aux gens de la contrée. Impuissante et dispersée, elle vit ses immeubles vendus à l'encan comme « biens nationaux », sa bibliothèque et ses objets liturgiques semés aux quatre vents. Si les bâtiments dits du « pensionnat » et du « couvent » purent être affectés à des fins utiles par les propriétaires qui s'y succédèrent au cours du XIXe siècle, — on y installa tour à tour une brasserie, une verrerie, un atelier d'horlogerie — et de ce fait être sauvés de la ruine, il n'en fut pas de même de l'église abbatiale. Pillée, désaffectée, considérée comme une annexe encombrante, elle servit tout à la fois de magasin, d'entrepôt, de remise.

L'Etat de Berne, en 1869, sur l'initiative du Dr Schwab, appuyé par la Société jurassienne d'émulation, racheta la propriété de Bellelay pour la somme de 150.000 francs, et y installa une maison de santé. Les communes jurassiennes, à l'époque, se désintéressèrent du sort de l'ancienne abbaye. Celle-ci, pour le moins, aura été sauvée de la disparition totale et aura retrouvé, adaptée aux besoins actuels, une mission que n'auraient pas désavoués les moines-prémontrés.

* * *

L'église abbatiale, qui a conservé toute sa robustesse extérieure, n'a pas participé à la résurrection du « Vieux Bellelay ». Elle est toujours apparue comme un spectre solitaire, témoin plutôt gênant, protestation vivante du passé contre l'ingratitude des générations. Il aura fallu le réveil artistique de notre époque, le respect du passé et de l'effort des hommes qui nous ont précédés, pour qu'on songe enfin à sauver ce qui peut être sauvé d'un patrimoine qui nous est cher.

Il y a quelque trente ans, un essai de restauration de l'antique abbatiale échoua devant l'inertie de l'opinion publique et la méfiance confessionnelle. En 1948, le Dr Humbert, directeur de la maison de santé, fit classer l'église dans la liste des monuments historiques protégés.

Je n'ai jamais visité Bellelay sans sentir mon cœur se serrer à la vue d'un édifice qui devrait être l'objet de la fierté légitime des Jurassiens, sans dictinction de région, d'appartenance politique ou de confession, édifice qu'ils ont ignoré ou feint d'ignorer jusqu'à présent. Nous n'avons pas tant de « hauts lieux » qu'il les faille laisser en jachère. C'est pourquoi je me suis promis, en qualité de président de la commission des monuments historiques, de redonner l'éclat qu'ils méritent aux « hauts lieux » jurassiens : château de Porrentruy, église des Jésuites, chapelle extra muros de St-Germain, à Porrentruy, collégiale de Moutier, église abbatiale de Bellelay. Pour que notre œuvre se réalise, elle doit être répartie dans le temps. Les citoyens ayant sanctionné, par un vote populaire, le 2 septembre 1956, la rénovation du château de Porrentruy (eo ipso de l'église des Jésuites, destinée à devenir l'aula de l'Ecole cantonale), l'heure est venue de procéder à la restauration de l'antique abbatiale de Bellelay.

Partout, j'ai rencontré un accueil bienveillant, voire enthousiaste, aidé dans mes démarches par la commission cantonale des monuments historiques et par nos grandes associations jurassiennes. L'Emulation, fidèle à la tâche qu'elle s'est assignée, a pris l'initiative d'une souscription publique.

Jusqu'à présent, le travail suivant a été accompli :

1° Les plans de rénovation ont été exécutés sous la responsabilité et le contrôle de la commission des monuments historiques, par M. l'architecte Alban Gerster, de Laufon.

2° Le Conseil-exécutif a accordé, sur le fonds de la SEVA, deux subventions de Fr. 30.000.— chacune, versées en 1956, pour l'exécution de la première phase des travaux de rénovation (parterre et chœur).

3° Le Grand Conseil bernois, sur la proposition du Conseil-exécutif, a voté, à l'unanimité (tous les députés s'étant levés de leur siège), un crédit de Fr. 150.000.—, à répartir sur les années 1957, 1958 et 1959.

4° Le Conseil fédéral, dans sa séance du 9 novembre 1956, a alloué à l'œuvre de rénovation une subvention de 30 % au maximum, soit une somme de 165.000 francs.

Il reste à trouver 200.000 francs pour que l'œuvre soit menée à chef. La Société jurassienne d'émulation, par son dynamique président, M. Ali Rebetez, s'est attelée à cette tâche. Je ne doute pas que les corporations publiques et les particuliers sauront faire l'effort nécessaire pour empêcher la vieille église abbatiale de Bellelay de disparaître. Joyau d'art, témoin d'un glorieux passé, elle doit devenir, dès 1959, un foyer culturel adapté aux besoins de notre époque, un lieu de rencontres artistiques et scientifiques, où, du printemps à l'automne, les concerts symphoniques, les symposia de gens de lettres, d'historiens, de philosophes, les congrès, retransmis par les ondes, feront entendre, avec les moyens de ce siècle, la grande voix de l'Esprit, que Bellelay a si bien servi jadis.

Un acte de foi et de courage a donné naissance à l'antique abbaye, dont la quasi totalité des princes-abbés, prieurs et religieux étaient « gens du pays ». Un acte réitéré de foi et de courage l'a relevée trois fois de ses ruines, au cours des siècles.

Notre génération serait-elle incapable d'un nouvel acte de foi et de courage ?

Au patriotisme des mots, qui s'envolent ou s'effacent, préférons celui des faits.

Berne, janvier 1957.

VIRGILE MOINE
Conseiller d'Etat
Président du Comité de restauration
du vieux Bellelay

La légende

Le premier historien qui fait état de la légende est Christian Wurstisen dans sa *Baszler Chronick,* éditée à Bâle chez Sebastian Henricpetri, en 1580. On la retrouve ensuite dans la *Basilea sacra* du Père Sudan, publiée à Porrentruy, en 1658, chez Jean-Henri Straubharr. La voici :

On raconte que Sigenand au Siginand, prévôt du Chapitre de Moutier-Grandval, était né chasseur. Il aimait passionnément les grandes randonnées dans les bois profonds qui couvraient le Jura. Un jour, entraîné par son ardeur sur la piste d'une laie — la femelle du sanglier—, il perdit la notion du temps et de la distance. Il s'égara. Il passe de longues heures à chercher sa route. La nuit le surprend dans sa solitude. Le lendemain, il poursuit ses recherches. Au matin du troisième jour enfin, à bout de forces, il s'en remet au ciel pour sa délivrance et fait le vœu, si elle lui était accordée, d'élever en cet endroit même où il avait tué la laie, un édifice consacré au culte du Très-Haut. Sa prière ayant été exaucée, Siginand, fidèle à sa promesse, fait construire une chapelle dédiée à saint Augustin et témoigne le désir que ce lieu prît de nom de l'animal qui l'avait mis en si grand péril... Or, on sait aujourd'hui que la « belle laie » n'était qu'une grande et belle forêt traversée par un chemin, la forêt étant désignée en bas latin par le mot *legia* ou *leia.*

La fondation

Aucun doute n'est possible. C'est bien Siginand qui, entre les années 1140 et 1142, a fondé l'abbaye de Bellelay. Les documents postérieurs sont explicites. Le nouveau couvent est d'abord peuplé de religieux venus de l'abbaye du Lac de Joux, mieux d'Humilimont, de l'ordre des Prémontrés qui, fidèles à la règle de saint Norbert, recherchaient des lieux sauvages et marécageux pour les transformer en contrée fertiles.

La légende de la « belle laie » rappelle de beaucoup la fondation, par les comtes de Zähringen, père et fils, des villes de Fribourg et de Berne. En réalité, l'endroit où fut placé le couvent avait été judicieusement choisi et non point laissé au hasard ainsi que l'admet la légende. Bellelay se trouvait donc sur l'antique route romaine qui, de Petinesca (Bienne) par Pierre-Pertuis, conduisait le voyageur au Mont-Repais (Les Rangiers) puis à Mandeure, au bord du Doubs. A l'époque de la fondation du monastère, la route était encore praticable. Le chésal lui-même était dans une vallée à l'abri des vents. Une source en eau potable approvisionnait l'abbaye et les étangs superposés.

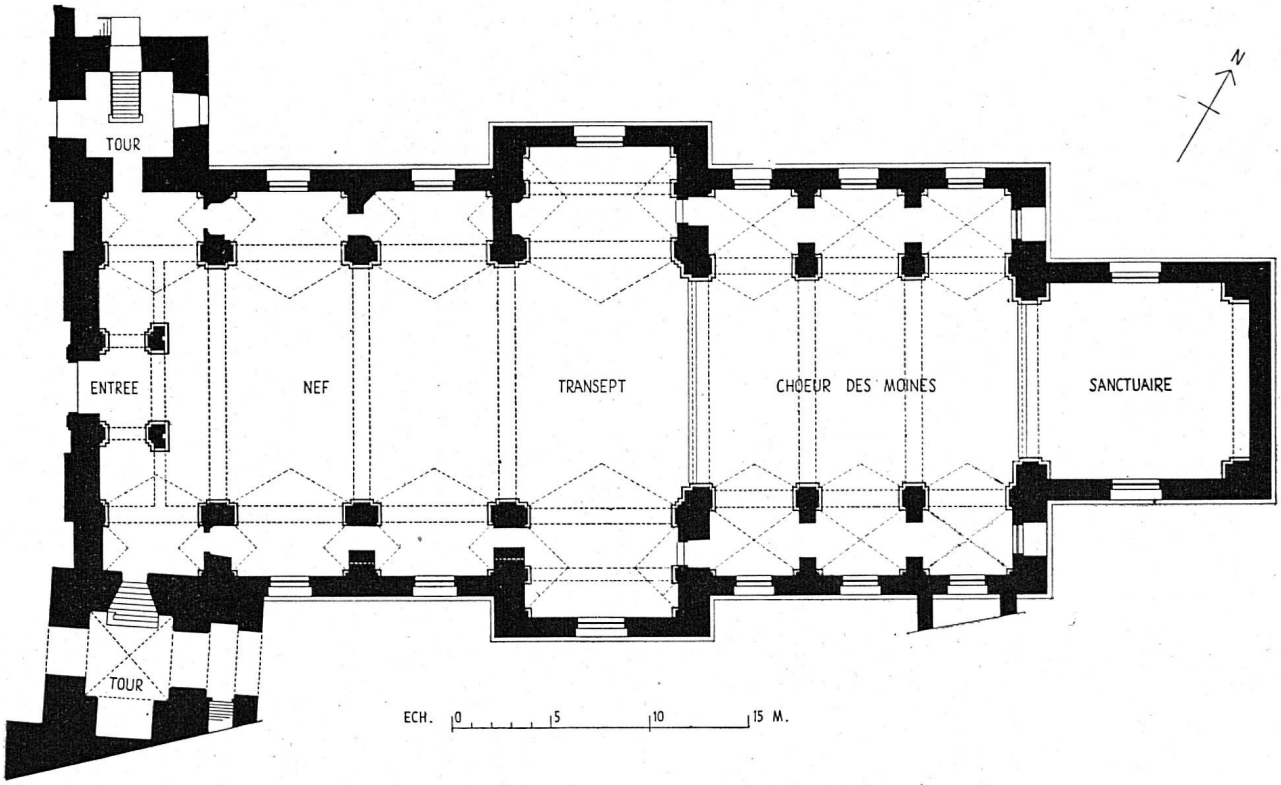

Plan de l'église

Lse premières possessions

Le 14 mars 1142, l'abbaye existe, car le pape Inoncent II lui confirme toutes ses possessions, telles que l'église de saint Ursanne de Nugerole — qui va devenir la Blanche Eglise de La Neuveville —, la Vallée rousse ou vallon de Bellelay, l'église de Boécourt et des vignes sur les bords du lac de Bienne.

Les premiers conflits

Après le décès de Siginand, une querelle éclate, vers 1176, entre l'abbaye de Bellelay et le chapitre de Moutier-Grandval. Elle avait pour objet les églises de Reconvilier, de Tavannes et de Saint-Ursanne de Nugerole.

Le successeur de Siginand, le prévôt Henri, termine la querelle par une transaction. On rappelle à ce propos la promesse que Siginand avait faite une quinzaine d'années auparavant : en visite à Moutier, l'abbé de Bellelay avait le droit de célébrer la messe au maître-autel de la collégiale ; il pouvait également bénéficier d'une prébende de chanoine.

L'heureuse époque

Une administration sage et bien entendue, ajoutée aux faveurs dont l'abbaye ne cessait d'être l'objet de toutes parts, fit de Bellelay un établissement riche et considéré. De puissantes combourgeoisies avec Berne, Bienne et Soleure, et le privilège d'être dans les bonnes grâces de l'empereur entouraient Bellelay d'un prestige augmenté encore par la distinction de ses abbés. A un moment donné, il était nécessaire de codifier les franchises, les droits et les biens du monastère. Un Delémontain, le notaire Nicolas Hunninger est appelé. Il commence son travail le 14 juin 1414, le termine plusieurs années après. Et ce gros volume de 696 pages renferme en copies vidimées tous les documents des années 1142 à 1558.

Au début du XVe siècle encore, le Concile de Constance accorde le droit de porter l'anneau, la mitre et la crosse à l'abbé Henri Nerr, un autre Delémontain, humaniste et collectionneur de renommée européenne.

Ses malheurs

En 1402, l'abbaye eut à déplorer un premier incendie ; d'après un des moines relatant le sinistre, il aurait éclaté fortuitement et aurait détruit l'église. L'abbé Henri Nerr la fit reconstruire partiellement. Le soin de compléter l'œuvre fut laissé à son successeur Jean

Griel. Celui-ci prit en outre à sa charge de décorer l'église et de restaurer la seule tour dont elle fut dotée jusqu'à sa reconstruction la plus récente.

Les « Annales des Prémontrés » racontent qu'en 1417, une bande assez nombreuse de Bourguignons armés, ayant pour chef un dénommé Huguelin, aurait attaqué l'abbaye pendant la nuit, commis toutes sortes de déprédations, ravi les calices et les ornements sacrés, et

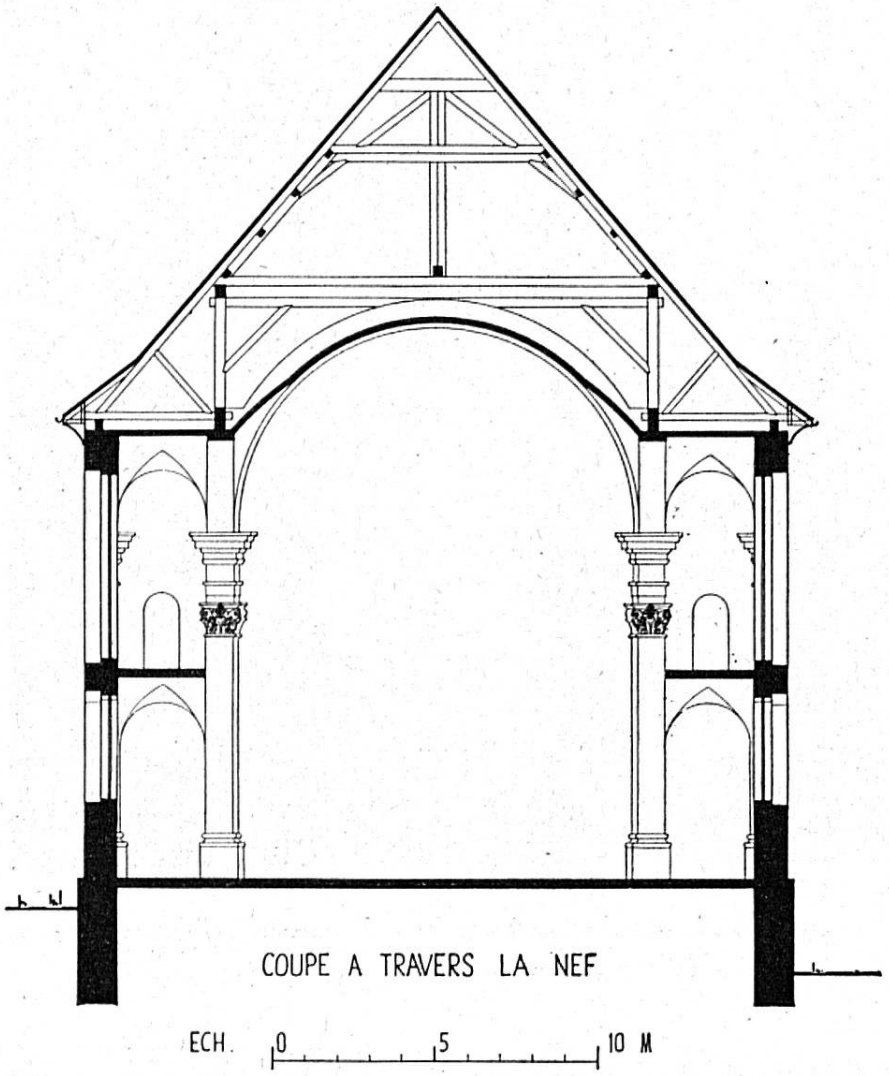

même emmené le célèbre abbé Nerr pour l'emprisonner à l'Isle-sur-le-Doubs. L'affaire avait été fomentée, dit-on, par un Richard de Lat, de Neuchâtel, qui n'aurait accordé la liberté du prisonnier que contre une forte rançon.

Relevons la petite note suivante qui se trouve dans les comptes de la ville de Porrentruy, sous l'année 1480 :

« Item Monsieur labbe de Bellelay nous a sainquay [1] deux fromaiges. Donne a son varlet [2] que les apporter pour vin xx deniers.

1 donner, de l'allemand schenken.

2 valet, forme picarde varlet pour valet.

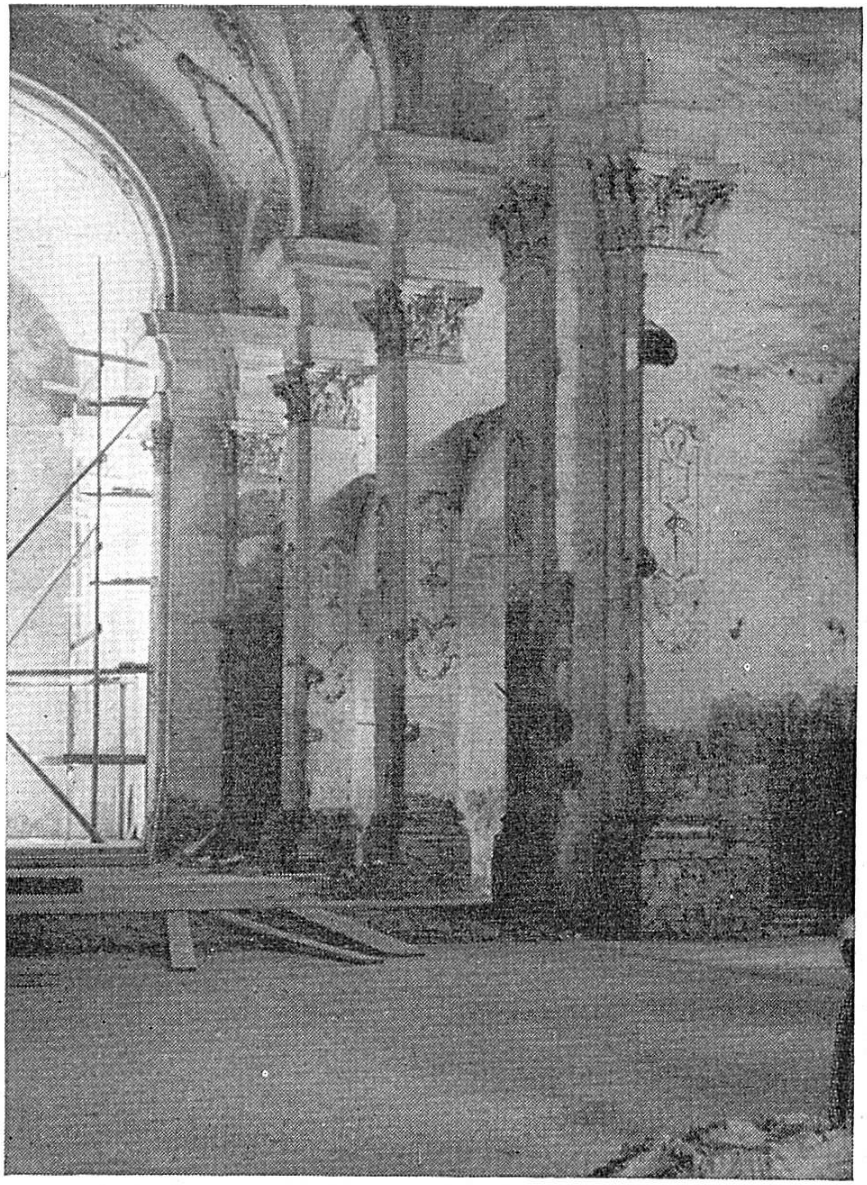

Vue du chœur des moines avec à gauche le sanctuaire
et à droite l'ouverture du transept

Item quant le clostre [3] de Bellelay fut brulee, fut conseillie que lon ilz debuoit enuoyer quelcung pour greusie [4] le dampmaige [5] pour amour de ce quil nous sainquant des fromaiges, pour ce ilz furent envoye Monsieur le bandelier et Jehan Brisard, lesquelx ilz demourirent deux jours. Hont despende tant eulx comme lours chevalx, ix sols. »

Comme bien on pense, l'abbaye de Bellelay devint un objet de convoitise pour les troupes désordonnées qui parcoururent l'évêché lors de la guerre de Souabe. La défaite de Dornach, le 21 juillet 1499, n'arrêta point la soldatesque échappée aux armes terribles des Confé-

3 cloître, pour monastère, couvent.
4 plaindre. Du verbe greuser, greusier, gruser, plaindre ou se plaindre, compatir.
5 le dommage.

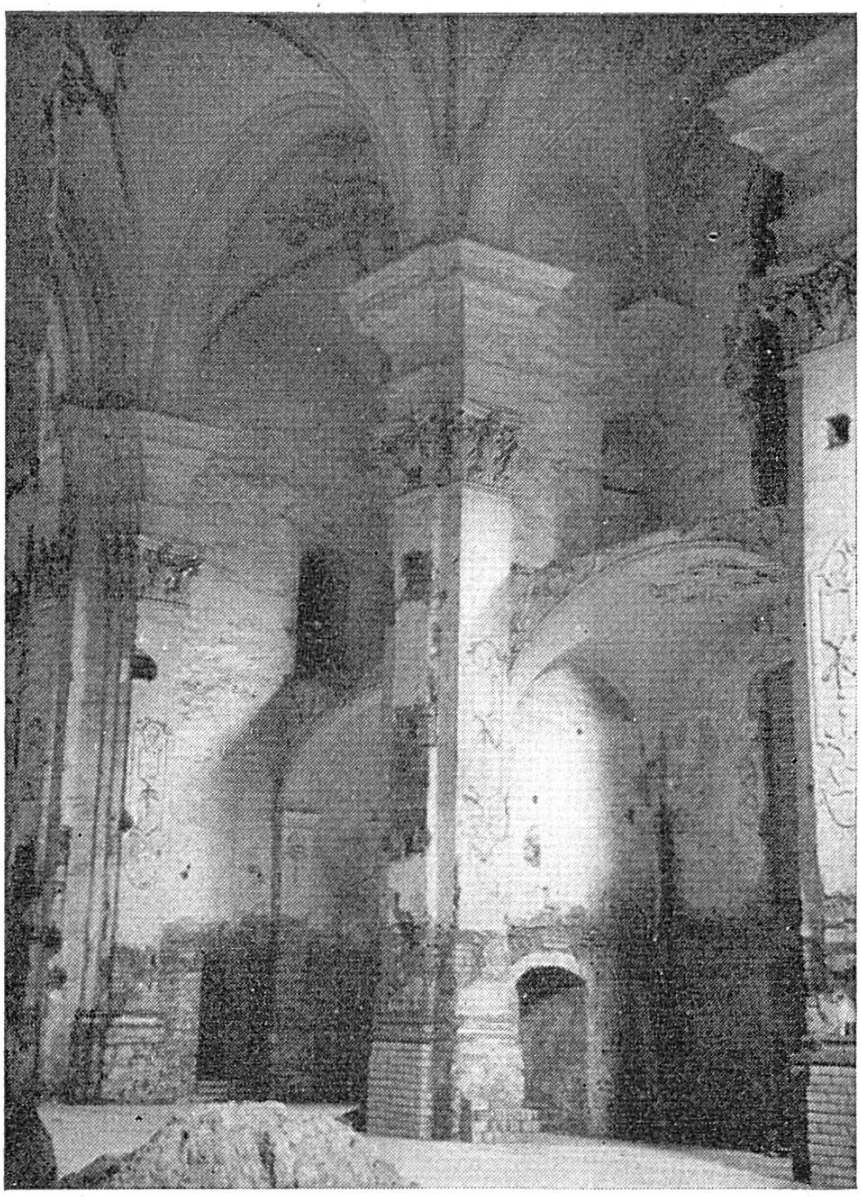

Bas-côté et transept

dérés. Une bande se détache, remonte la vallée de la Birse, répand la terreur et la dévastation dans la Prévôté de Moutier. La collégiale est incendiée, Tavannes presque entièrement anéanti. L'abbaye de Bellelay est brûlée après avoir été pillée. Rien d'étonnant que son abbé Jean Brullard ait « dû emprunter les accents du prophète Jérémie pour pleurer les malheurs de la maison ».

Dans les huit années qui suivirent ce désastre, l'abbé Brullard, déjà âgé, déploya toute son activité pour relever le monastère de ses ruines. Epuisé par les chagrins et le labeur, il résigne ses fonctions en 1508. Son successeur n'est autre que le prieur de Grandgourt, Pierre Schnell, de Bienne. Peu après son installation, l'abbé Schnell se rend à Berne, puis à Soleure, conformément à la règle, pour renouveler avec ces deux villes le traité de combourgeoisie. Il y reçut

l'accueil le plus chaleureux et dut particulièrement être sensible à l'honneur que lui firent les autorités ecclésiastiques de Soleure. On lui permit d'emporter des reliques de saint Urs et de saint Victor destinés à sa nouvelle église. Le Père Pallain le dit en ces termes : « Ce qui fait honneur à cet illustre prélat, c'est d'avoir élevé, à l'exemple de Salomon, un temple au Très-Haut, qu'il enrichit d'ornements précieux, et d'avoir bâti pour les religieux une habitation commode pour réparer ce qu'un horrible incendie avait consumé quelques années auparavant. »

En 1513 eut lieu l'inauguration solennelle de l'église et sa dédicace. Mais, en 1556, « environ Pentecouste, fuitz broullez labahier de Bellelay », et le Conseil municipal de Delémont envoie à l'abbé une somme de quinze livres bâloises « pour luy esdier a maisonner ». Cet incendie répandit la désolation parmi les membres de la communauté dont le chef était alors l'abbé Fridez. A l'exemple de ses prédécesseurs, il se mit aussitôt et courageusement à l'œuvre pour réparer ce désastre. De divers côtés, des témoignages de sympathie lui parvinrent : Soleure, notamment, lui fit remettre 60 écus.

L'église actuelle

L'église actuelle de Bellelay a été construite de 1710 à 1714 par un ressortissant du Vorarlberg, l'architecte Franz Beer, de Blaichten. De style baroque, le monument mesure 60 m. de long. Il est un représentant typique de ce qu'on appelle « une église du schéma du Vorarlberg ». Elle possède une façade ouest, placée entre deux tours, légèrement en retrait.

Les tours, de forme octogonale, étaient surmontées de coupoles baroques revêtues de cuivre. Les étages supérieurs qui renfermaient les cloches ont été démolis au XIX^{e} siècle.

Seule accessible au public, la nef était formée de trois travées suivies d'un transept légèrement rétréci.

Composé lui aussi de trois travées, et séparé de la nef par une grille en fer forgé et deux autels latéraux, le chœur des moines possédait des stalles en bois sculpté.

Le chœur des moines était suivi d'un sanctuaire carré dans lequel s'élevait le maître-autel.

L'abbatiale est à trois nefs sous un seul toit, les trois nefs étant séparées par les pilastres reliés aux murs extérieurs et reliés entre eux par des galeries sur toute la longueur, depuis la galerie des orgues jusqu'au sanctuaire.

L'architecte a donc augmenté l'effet de la perspective en diminuant la largeur du chœur des moines et celle du sanctuaire et en réduisant la distance entre les piliers. Le transept, entre la nef et le

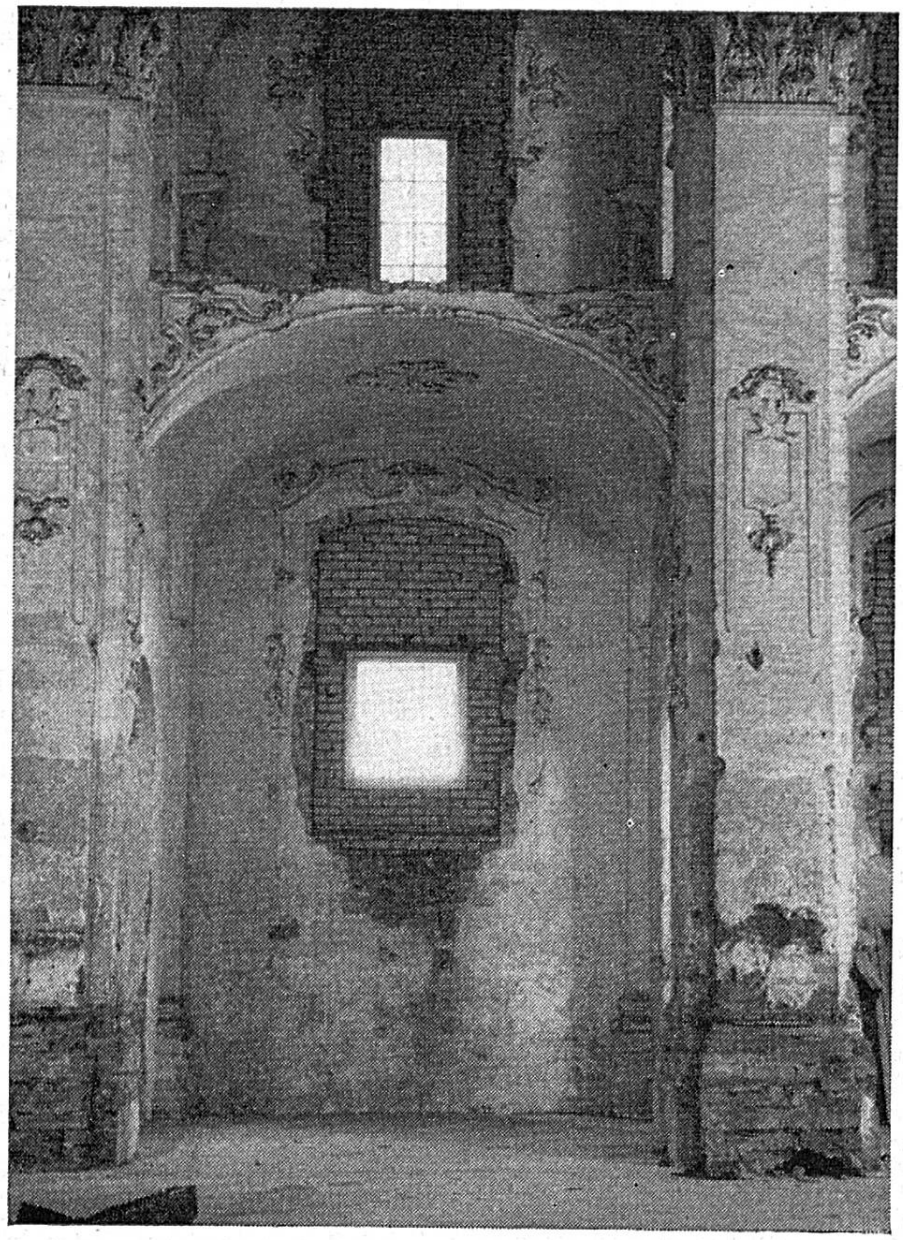

Bas-côté avec les fenêtres condamnées

chœur des moines, interrompt la monotonie ; il donne à cet intérieur une tension sans nuire à la clarté de la longue nef.

Malheureusement, un siècle et demi de désaffection a laissé des traces douloureuses.

Les piliers et les pilastres surmontés de corniches élégantes supportent des plafonds voûtés. Le tout est recouvert de stucs richement ornés, de couleur blanche. L'intérieur de l'église est d'une rare noblesse.

Après le départ des moines, en 1797, tout le mobilier intérieur fut enlevé : les autels, les bancs, les tableaux, la chaire, les confessionnaux, les stalles, etc. Puis, on arracha le dallage et les marches d'escaliers de pierre calcaire, la grille de fer forgé qui séparait le chœur des moines de la nef, les planelles en terre cuite et les balustrades en bois sculpté des tribunes, matériaux qui pouvaient encore être réemployés.

L'église désaffectée fut convertie en fabrique d'horlogerie, en brasserie, en verrerie et même en écurie. Après 1878, elle servit pendant presque un siècle d'entrepôt et de grange. L'église avait de nombreuses et grandes fenêtres dont l'entretien était coûteux. A l'exception de celle au-dessus de la tribune des orgues, elles furent maçonnées laissant une ouverture réduite.

Des profils en stuc, des bases des piliers et des pilastres, il n'en reste que des traces. Le crépissage en plâtre des murs a été complètement enlevé par place, laissant apparaître les pierres de la maçonnerie fissurée.

L'escalier en bois placé dans la tour du nord, donnant accès aux tribunes et au grenier, a été enlevé. Dès lors, on ne peut arriver aux tribunes que par une échelle et depuis la tribune des orgues, au grenier, par un escalier provisoire, lequel traverse le plafond voûté démoli à cette fin.

Le manque d'entretien du bâtiment a eu pour les voûtes, les plafonds et pour le stuc des suites très fâcheuses. Ainsi l'infiltration de l'eau du toit a fait écrouler une voûte en briques sur la tribune au-dessus du chœur des moines ; des parties importantes de stuc décoré se sont détachées et sont tombées.

Quand on compare l'église de Saint-Urban, construite par le même architecte, église magnifiquement conservée, on peut se rendre compte facilement de ce que devait être l'abbatiale de Bellelay.

Hélas, elle ne retrouvera probablement plus jamais sa splendeur d'autrefois, car le mobilier manquant ne pourra être remplacé. Les autels en marbre artificiel, richement colorés, les tableaux, la chaire, les confessionnaux en bois sculpé sont perdus.

Mais, quand les ornements en stuc seront réparés ou refaits, quand les tribunes auront retrouvé leur dallage de briques rouges et leurs balustrades de bois peint, quand le sanctuaire, le chœur des moines et la nef seront revêtus de dalles en calcaire, quand toutes les fenêtres laisseront passer la lumière et le soleil, Bellelay sera à nouveau un des chefs-d'œuvre des églises baroques de Suisse. Elle connaîtra l'admiration des visiteurs toujours plus nombreux.

Le « marché » passé avec Franz Beer

L'architecte de l'abbatiale de Bellelay est aujourd'hui identifié grâce à la découverte du marché passé en mars 1709 avec Franz Beer. Le voici :

Le marché de la nouvelle église

Aprés beaucoups de consultes et beaucoups de projets faits au sujet de la construction de la nouvelle église, à savoir, s'il y faloit en dedans une voute ou un plancher, deux tours ou la vielle seule, au

milieu ou à un coin du frontispice de l'église, ou si le frontispice devoit étre en cartelage, ou si les sacristies seroient commodes aux deux costés des formes [1], s'il y faudroit une gallerie, etc. Les raisons ayants fait balancer les sentimens de parts et d'autres, on a pris la resolution de faire une nouvelle église autant belle, durable, commode, claire et saine que possible dans notre lieu pour que Dieu y soit devotement adoré, la tres Sainte Vierge Marie de Bellelay avec nos Saints Patrons et Patrones deüment honoré, les peuples catholiques édifié, aprés quelle resolution je suis convenu avec Maître Frantz Ber, ingenieur et architect de Constance en la maniere suivante :

1º Que le dit Maître demolira la vielle église jusqu'a la terre.

2º Creusera les fondemens le long et le large de la nouvelle et de la tour jusqu'au terrain solide, le tout selon le dessein tiré sur le papier et marqué par la lettre A.

3º Le dit Maître fera tous les quarts de la dite église au dehors de cartelage, le frontiscepice entier de cartelage, la nouvelle tour de cartelage, 50 pieds de hauteur, le portail beau et relevé comme le dessein est, d'un travail plus poli que l'autre cartelage.

4º Sera davantage obligé le dit Maître de couper toutes les pierres de tailles à ce cartelage necessaire et aux grandes corniches soub le toix au dehors de la dite église, comme aussi pour les cordons de la tour neuve, qui doit étre conforme pour la largeur et son cartelage, et fera la grande porte de la présente vielle tour uniforme à la porte de la nouvelle tour.

5º Il se servira autant que possible des vieux materiaux et par ainsi pasera le vieux sable par un crible, et ramassera les pierres, les briques et le cartelage diligemment.

6º Il se pourvoira de coupeurs de pierre, de massons, de valets de massons et autres necessaires à broyer le mortier, à servir ses ouvriers.

7º Il plaitrira bien proprement le dehors des dits battimens, et gippera le dedans avec les bocages, sirades, chapiteaux, balustrades, corniges, arcades, fenestrages, pilastres, voutes, tel qu'il est porté dans le dessein à peu prés comme Rheinau, et autant delicatement que la propreté et grandeur ou manificence de la Maison de Dieu le requiert.

8º Fera encor tous les escaliers du dit bastiment de pierre, proprement travaillé et pas trop haut, mais à la mode d'aujourdhuy.

9º Fera de mesme toutes les voutes, applanira toute l'église et sacristie comme elle doivent étre, et pavera de grandes briques construites expressement à ce pavé tout ce qui convient étre pavé.

1 les stalles.

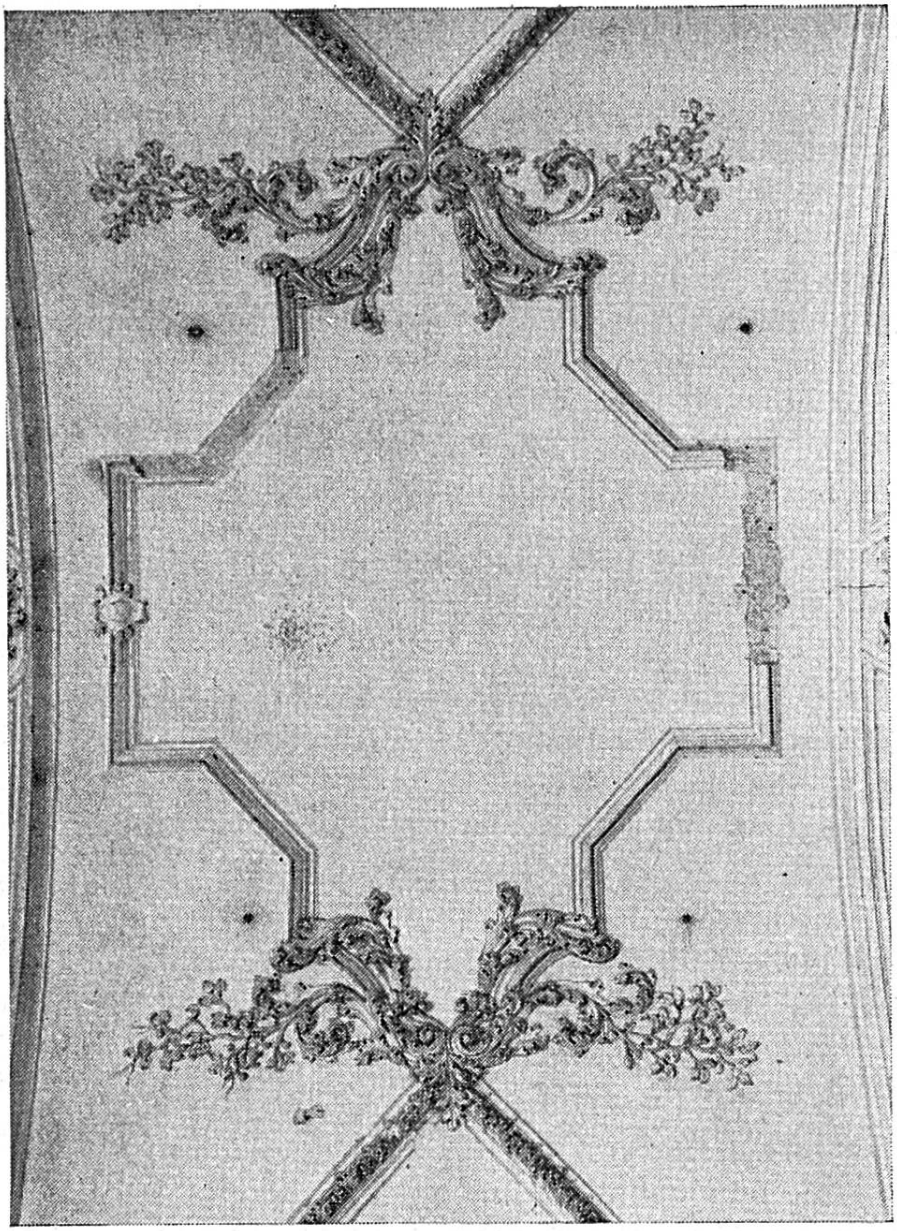

Plafond richement orné de stuc dans la première travée
du chœur des moines

Finalement, il fera la dite besogne en dit de Maître, bonne, belle, ferme, solide, forte, durable, inebranlable et propre à y recevoir Notre Divin Maître, fera en sorte que la troisieme année elle vienne soub le tois et y travaillera continuellement jusqu'a son entiere perfection avec autants d'ouvriers que nous le trouverons à propos.

Que si dans les réserves susdites, je devois avoir oublié quelque chose qui fut de massonage ou ce qui concerne la massonerie quelconque qu'elle puisse étre, elle se doit entendre reservée, tellement que nous n'ayons besoin que d'un masson ou d'un Maître pour tout le massonage de la dite sainte entreprise.

Pour quel travail nous avons promis au dit Maître quatorze mille florins d'empire et deux cents chacune des trois premieres années, s'il a travaillé à porportion, il recevra quatre mille forins, sur laquelle

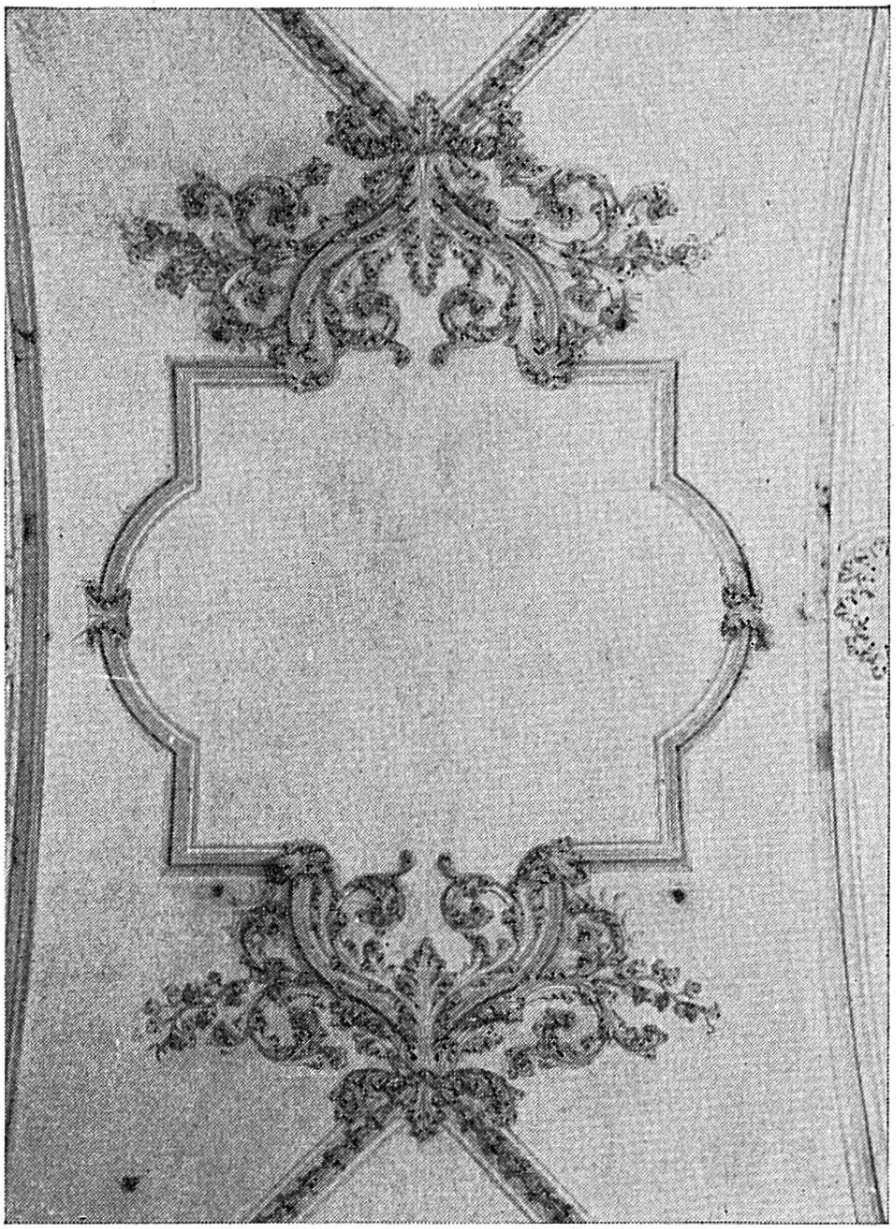

Stuc du plafond voûté dans la nef

somme se decontera le grain, le beure, etc., que les dits ouvriers auront eus de nous.

Bellelay nourira aussi le dit ingénieur franco pendant qu'il restera icy au sujet des travaux, pareillement le palier et le coupeur de pierre, le Maître, mais dans une autre table.

Bellelay luy fournira tous les materiaux sur la place et tous les utils, hormis la cueillie de masson et le tablie et le petit marteau de masson, s'ils le veulent prendre avec eux.

Nous sommes ulterieurement obligé de leurs racommoder leurs instrumens pourvu qu'ils ne les gastent malitieusement.

Nous leurs donnerons un lieu pour cuisiner et pour se loger honettement et les lits et linges pour la couge [1] que nous pourrons. Le

1 pour la couche.

tout se doit entendre à la bonne fois de part et d'autres, et ainsi avoir été fait le 19 mars 1709, le présent marché, atteste en foy d'Abbé à defaut de Religieux et de seculiers allemans qui ayent voulu prendre la peine de dresser la présente convenuee en allemand, frère Jean George, humble Abbé de Bellelay, à la plus Grande gloire de Dieu, de Notre Dame de Bellelay, de Monsieur Saint Augustin, de Saint Norbert, de Madame Sainte Anne, de Sainte Claire, martyre, soit commencé, poursuivie et achevé la présente entreprise. Amen.

Frère J. George Abbé.

Le nouveau monastère

L'abbé Sémon s'appliqua à reconstruire le nouveau monastère dont les bâtiments imposants se voient encore aujourd'hui. Empruntons à l'abbé Saucy leur description :

« Le monastère forme en carré de 200 pieds, flanqué de quatre pavillons, faisant saillie de 13 pieds, et fermé au nord par l'église. L'aile de l'ouest, toute en pierres de taille, ainsi qu'une partie de celle de midi, formait l'abbatiale, où étaient admis les étrangers ; celle de l'orient, avec l'autre partie de celle de midi était réservée pour le cloître. Comme Bellelay était situé dans un vallon plus ou moins marécageux, l'abbé Sémon fit assoir son bâtiment sur de solides et grandes arcades et le fit entourer de fossés pour le préserver de l'humidité. Des corridors ayant une largeur de 8 pieds à tous les étages, règnaient autour des trois bâtiments et donnaient jour sur la cour intérieure. Un péristyle formé de quatre colonnes en pierres de taille sculptées était placé en avant de la porte d'entrée de l'abbaye.

« Au rez-de-chaussée se trouvaient notamment des salles de bain, une cuisine, plusieurs réfectoires, une grande salle appelée le poille du couvent, les archives. Trois escaliers en pierre conduisaient aux étages supérieurs. Le premier étage comprenait entre autres une salle dite du Prince, des logements pour les étrangers, une salle d'audience, les appartements de l'abbé, les pièces occupées par le chambrier, le prieur et d'autres pères. Au deuxième étage, plusieurs chambres, une infirmerie, une grande salle de théâtre, une petite et une grande bibliothèque. Celle-ci avait un plafond orné de magnifiques fresques qu'on pouvait voir encore avant la transformation complète de l'intérieur des bâtiments. Total des pièces : rez-de-chaussée 20 ; 1er étage 30 ; 2e étage 30 ; en tout 80. »

L'hostellerie

L'abbaye de Bellelay a joué un rôle considérable puisque son abbé présidait de droit les Etats de la principauté épiscopale de Bâle,

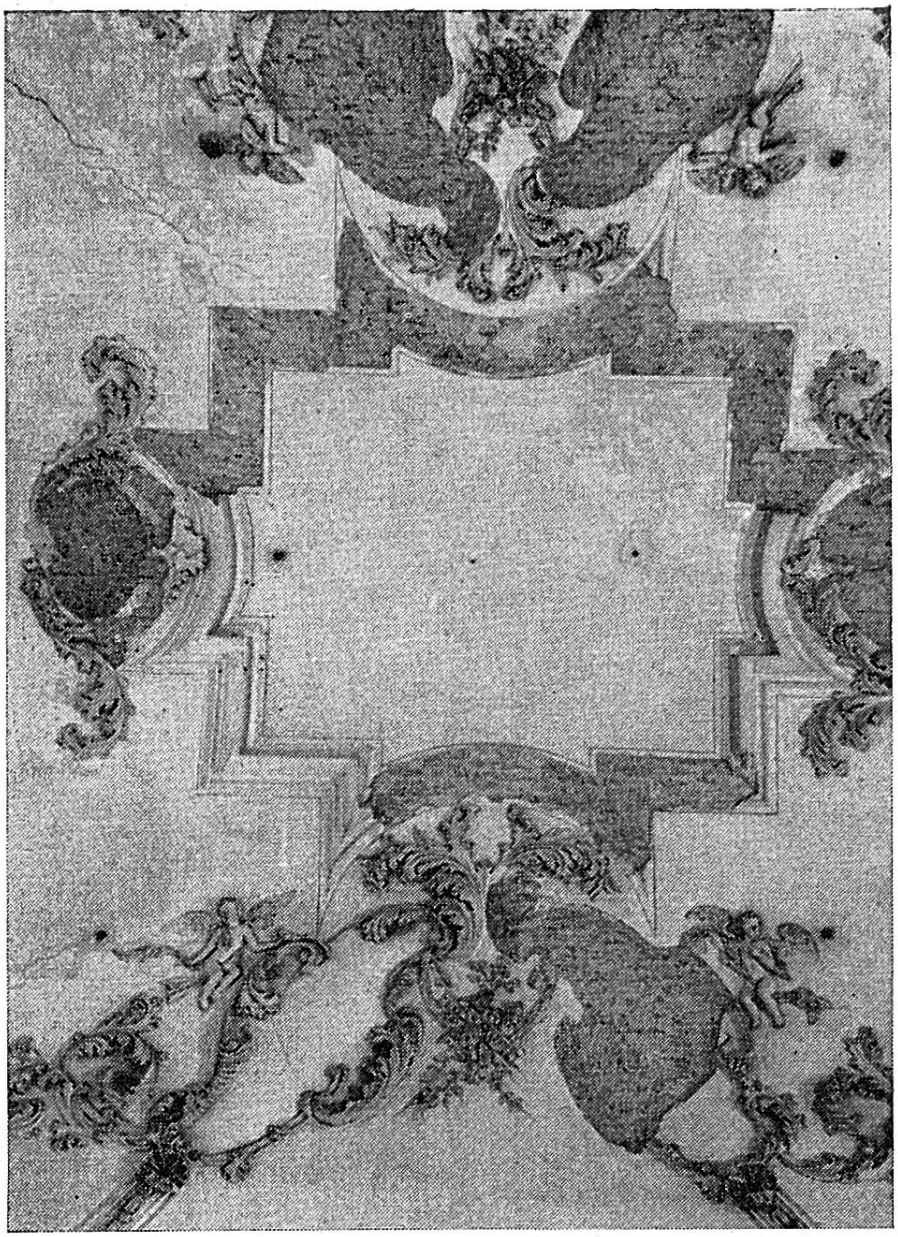

Stuc du plafond voûté dans le transept

et si elle était riche, elle faisait certes un noble usage de sa fortune, en partageant ses revenus entre les strictes nécessités de la vie et le plaisir de faire du bien. La manière dont l'hospitalité s'exerçait nous explique pourquoi la partie du bâtiment appelée « hostellerie » avait les proportions d'un des plus grands hôtels. C'était un hôtel, en effet, avec cette différence que l'on ne présentait point de mémoire, en d'autres termes, l'addition.

Et Philibert Gobat, pasteur à Tramelan, d'ajouter dans son discours prononcé à Bellelay, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Emulation, le 18 août 1857 :

« Habitués que nous sommes à entendre dire tant de mal des monastères, vous serez étonnés, Messieurs, de n'entendre de Bellelay que du bien. Mais aussi n'était-il pas dans le Jura ? D'abord l'élément

jurassien était dominant parmi les conventuels ; il n'y avait que peu et souvent point d'étrangers... Le pasteur Frêne de Tavannes, dont la foi et les connaissances ne peuvent être suspectes, entretenait avec l'abbé de Luce, son contemporain, des relations qui touchaient à l'intimité... L'abbaye était dans le Jura et le Jura dans l'abbaye. Mais ce qui la distinguait essentiellement, c'était la bienfaisance illimitée qu'elle exerçait. Chaque jour on distribuait du pain à quiconque en demandait. Dix ans avant sa dissolution, la distribution dépassa mille quintaux dans une seule année. Outre cela, l'abbaye recevait, avec une hospitalité vraiment orientale, tout voyageur qui la réclamait : on s'installait à table, on occupait sans gêne un appartement commode, on prenait part à tous les agréments de la Maison, sans que l'on put s'apercevoir que l'on était de trop ou que l'on devenait importun. Les étrangers, comme les voisins y recevaient toujours le meilleur accueil... »

« Cependant, ce n'est pas là que s'arrête la bienfaisance de cette sainte Maison. Elle entretenait et élevait gratuitement, dans un bâtiment séparé, sous la direction d'habiles et pieuses maîtresses, seize orphelines prises dans les communes dont l'abbaye percevait les dîmes, pour les instruire dans les ouvrages de leur sexe. »

Le pensionnat

Le pensionnat fut d'abord installé dans une aile des bâtiments. Il fut inauguré le 1er novembre 1772 par l'abbé de Luce. Il ne comptait que vingt-quatre élèves au début et deux maîtres suffirent à l'enseignement. Bientôt le nombre des pensionnaires augmenta. En 1777, le besoin d'un plan d'études et d'un règlement plus complet se faisait sentir.

L'intention de l'abbé de Luce ne pouvait être de confiner longtemps dans le monastère cette jeunesse exubérante de vie qui, d'ailleurs, ne laissait pas de troubler les moines dans leurs exercices religieux. Le bâtiment isolé, construit par l'abbé Voirol, des Genevez, fut aménagé en conséquence, de sorte qu'en novembre 1782, les pensionnaires pouvaient s'y installer avec leurs professeurs.

L'activité la plus intense ne cessa d'y régner, car la culture physique de la jeunesse y était aussi soignée que son développement intellectuel et moral. « La méthode suivie, ajoute le pasteur Gobat, consistait à donner aux élèves, outre l'instruction générale la plus étendue et la plus solide, une instruction particulière appropriée à la carrière spéciale qu'ils devaient embrasser. Les leçons d'agrément n'étaient pas oubliées, pas même celles d'armes et de danse. Les élèves portaient un uniforme bleu et rouge et avaient leurs jours d'exercices militaires, comme ils avaient leurs heures de théâtre où ils étaient eux-mêmes acteurs et orchestre. Ils jouissaient en général d'une grande liberté

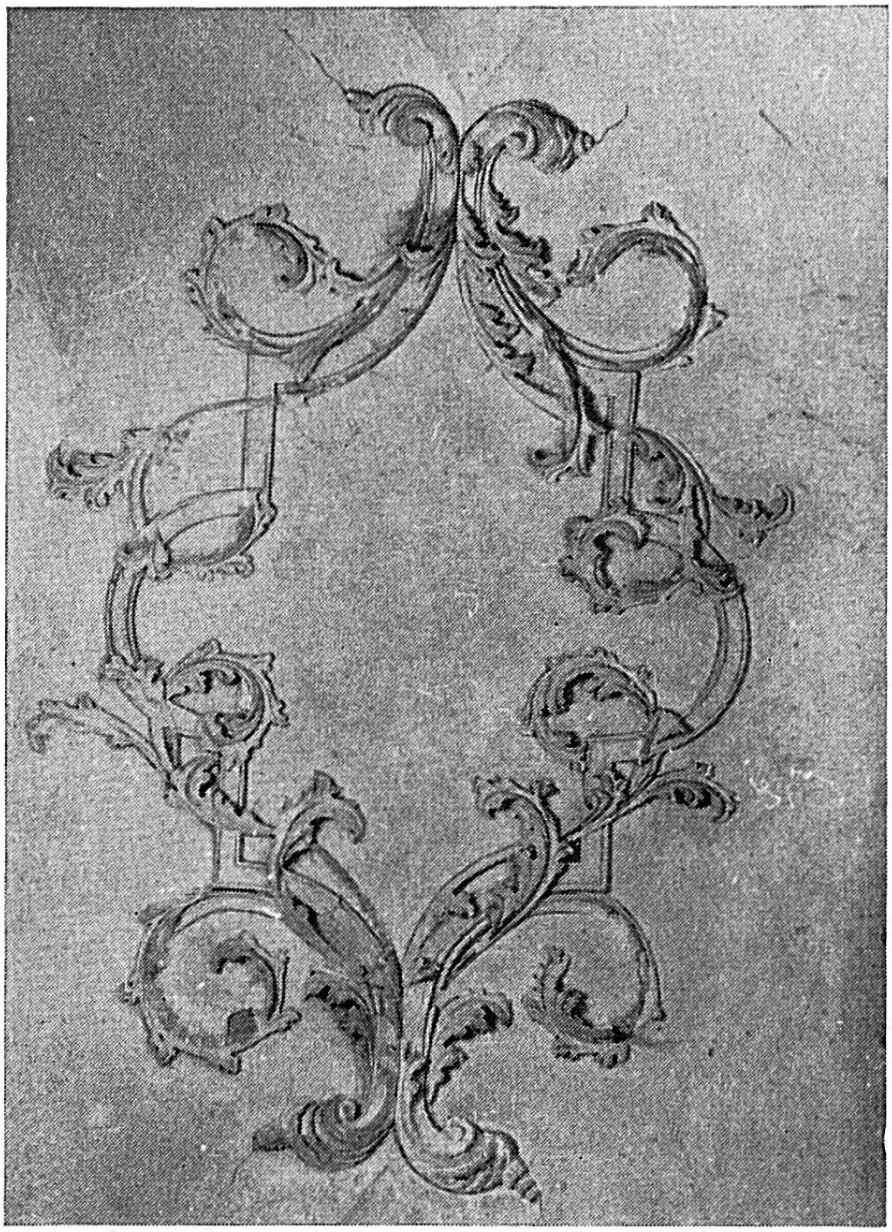

Stuc dans les bas-côtés de la nef

dans leurs récréations, mais la surveillance était de tous les instants, dans les salles d'étude, comme dans les dortoirs, aux jeux et à la promenade, comme dans les leçons. Cet utile établissement était devenu l'orgueil et l'objet de prédilection de l'abbaye qui retrouvait dans l'occupation qu'il procurait, de nouveau un but, une condition d'existence. »

Le doyen Philippe-Sirice Bridel, pasteur de l'église française de Bâle en 1786, tint à faire une visite à l'institution de Bellelay. Il y trouva l'accueil le plus cordial, et en fait un éloge excessivement flatteur :

« Le séminaire de Bellelay est donc une ressource très précieuse surtout pour les jeunes gentilhommes des environs presque tous destinés au service ; ils passent là quelques années qu'ils perdraient

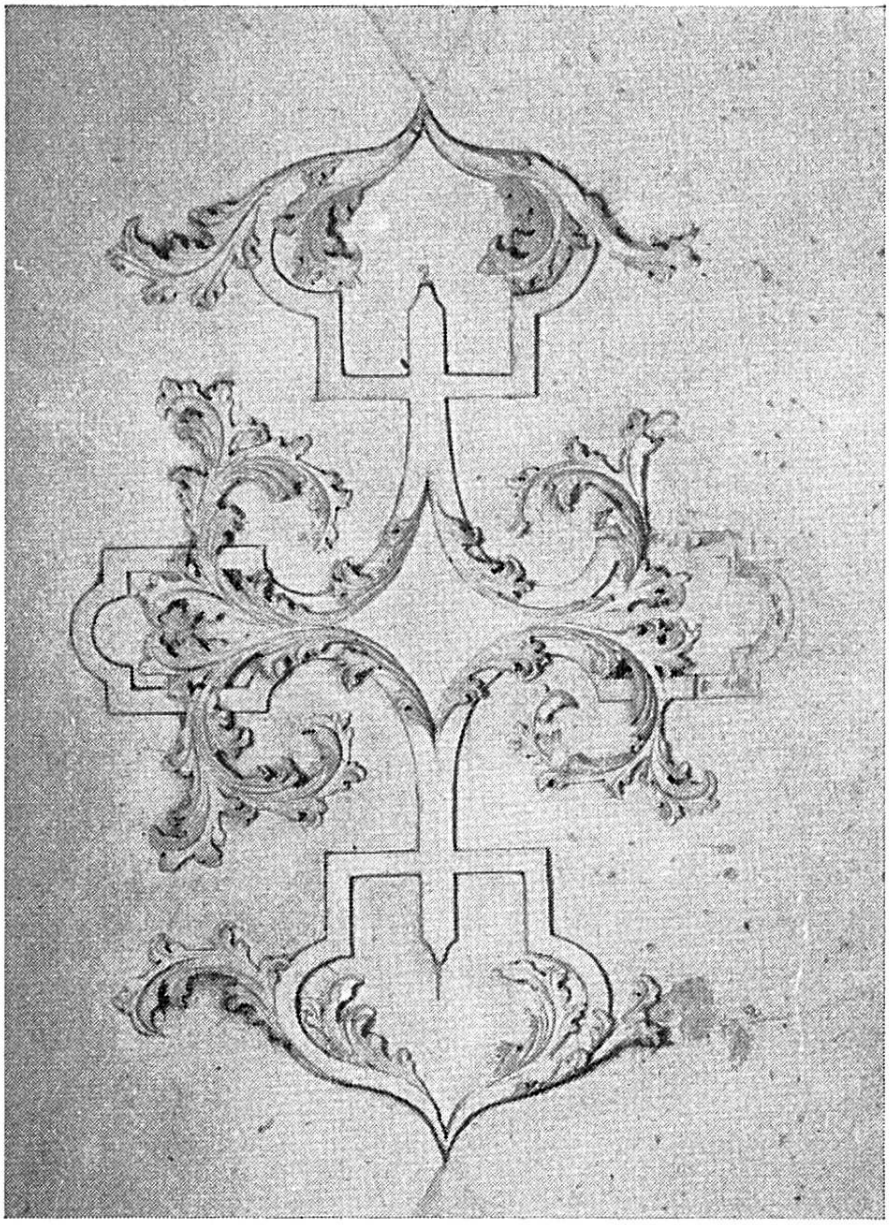

Stuc dans les bas-côtés de la nef

à coup sûr chez eux, le plus économiquement et le plus utilement possible : leur moral s'y développe et leur physique s'y fortifie... J'aime et je révère beaucoup la mémoire de l'Abbé de Luce qui a rendu un si grand service à la société par l'érection de cet institut ; je le canoniserais volontiers dans les fastes de l'éducation et de l'humanité et je désirerais qu'on donna au public reconnaissant sa gravure avec l'emblème ingénieux qui rappelle son nom et son souvenir au-dessus de l'escalier de son séminaire. C'est le soleil qui luit sur de jeunes seps avec cette devise, *a Luce maturitas.* »

La fin du monastère

Les armées françaises mirent fin à l'existence de l'abbaye le 15 décembre 1797. Attiré par un riche butin, le général Gouvion Saint-

Cyr occupait le couvent et en chassait les trente-et-un religieux. Ainsi, après 655 années de rayonnement, sous le gouvernement de 42 abbés, Bellelay n'allait plus laisser que le souvenir de son glorieux passé.

Et, depuis 1797, son abbatiale reconstruite avec magnificence au début du XVIIIe siècle, consacrée en 1714, connut la tristesse des choses mortes jusqu'au jour où un Conseiller d'Etat jurassien, M. Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, attacha le grelot de sa restauration !

ALBAN GERSTER et ANDRÉ RAIS

Conclusion

Après avoir lu l'avant-propos de Monsieur le Conseiller d'Etat Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique, président de la Commission cantonale des monuments historiques, et après avoir pris connaissance de la relation de MM. André Rais, archiviste et Alban Gerster, architecte, tous les Emulateurs jurassiens comprendront les raisons qui ont incité les membres du comité de restauration du « Vieux Bellelay » à rénover cette ancienne église abbatiale, monument historique de haute classe qui a constamment retenu l'attention des archéologues, des amateurs d'art et des organes centraux de la Société jurassienne d'émulation.

Dans le très bel ouvrage « Les Monuments historiques du Jura bernois » publié en 1929 par la Société jurassienne d'émulation avec le bienveillant concours de « Pro Jura », notre éminent compatriote Virgile Rossel a écrit :

> « La valeur morale d'un peuple se mesure à la ferveur du culte qu'il a pour son passé. Nous sommes riches surtout de ce que nous avons hérité ; or, ce patrimoine, nous serions coupables de le négliger et, s'il est advenu qu'il se soit effrité au cours des siècles, nous avons d'autant plus le devoir d'en dresser l'inventaire et d'en tenter la reconstitution, ne serait-ce que pour rendre un juste hommage à ceux dont nous descendons, en montrant toute la grandeur de leur effort. »

Monsieur le Conseiller d'Etat Virgile Moine a écrit, d'autre part :

> « Notre génération serait-elle incapable d'un nouvel acte de foi et de courage ? »

Chargée de provoquer un mouvement d'opinion et de générosité en faveur de la restauration précitée, l'Emulation jurassienne se mettra à l'œuvre avec courage, entrain et optimisme, car elle a la certitude que tous ses membres n'hésiteront pas à se joindre à la cohorte des donateurs enthousiastes et généreux.

La restauration de l'ancienne église abbatiale de Bellelay fait honneur, non seulement au comité d'action qui s'est mis à l'œuvre sous l'impulsion de Monsieur le Directeur de l'Instruction publique, mais au Jura tout entier et spécialement à la Société jurassienne d'émulation, gardienne vigilante de notre patrimoine. Manifester un attachement indéfectible à notre beau pays, c'est très louable, mais contribuer activement à la sauvegarde de ses beautés archéologiques, c'est encore mieux.

A. REBETEZ
Président central